

SOMMAIRE

Rubriques	Pages
Éditorial	2
Environnement	3
Ça cale au GICAL	
École	
Inauguration des nouvelles classes	4 - 5
Pédibus	6 - 7
Course de l'Escalade	8 - 9
Aînés	10 - 11
Vie communale	
Spaghetti party des paysannes	12 - 13
Une matinée avec la voirie de Vandoeuvres	14 - 15
Sapeurs pompiers	16 - 18
Échos du Conseil	19 - 22
Comptine	23
Agenda	24
Informations communales	

ÉDITORIAL

Chères lectrices,
Chers lecteurs,

Décidément, avec vous, le temps passe beaucoup trop vite.

C'est pourquoi, avant d'achever cette année 2003 et de sauter à pieds joints dans l'an nouveau que nous vous souhaitons doux et heureux, nous vous avons réservé quelques surprises.

« Ca cale au GICAL » lirez-vous, et, croyez-le ou pas, cela nous met dans une joie telle que les mots nous manquent pour l'exprimer à sa juste ampleur.

Voilà un projet démentiel, surdimensionné et hors de prix, mal conçu par l'esprit embrumé de quelques techniciens prétendument visionnaires mais en réalité sourds aux griefs fondés de toute une population, qui agonise.

Et nous respirons à nouveau !

Enfin presque. Pour l'heure nous retenons notre souffle, jusqu'au 31 décembre prochain, date butoir à laquelle nous espérons sabrer le champagne pour célébrer le réveillon, certes, mais surtout pour fêter l'aboutissement d'un combat, mené pendant plus de 4 ans tant par votre Conseil que par l'ASVA : l'enterrement de cette usine malodorante, nauséuse et polluante qui n'avait d'autre finalité que de dénaturer notre paysage pour produire un compost aussi onéreux qu'inutilisable !

Pour vous annoncer cette presque excellente nouvelle, la Coquille s'est parée de ses plus beaux atours, ne reculant devant aucun sacrifice pour vous plaire.

Souhaitons que cette opération séduction trouve vos faveurs et que les deux colonnes qui s'offrent désormais à vos regards vifs et perçants sachent éveiller vos sens !

Et si cela ne devait pas suffire, laissez-vous courtiser par le maquillage subtil qui habille, avec ses touches joyeuses et colorées, les pages de votre journal préféré.

Derrière ces teintes polychromes, vous reconnaîtrez certainement vos rubriques habituelles.

Et vous découvrirez que Vandoeuvres bouge en multipliant les initiatives propres à réunir ses habitants, jeunes et moins jeunes.

Votre voyage en « pédibus » achevé, venez vous sustenter à l'auberge éphémère des paysannes qui vous serviront de succulents spaghettis.

La panse pleine reprenez la route pour une sortie avec nos aînés ou un entraînement matinal avec nos plus jeunes champions de course à pied.

Vous y croiserez peut-être quelques nains couronnés ou acrobates, qui sait ?

Quoi qu'il en soit, acceptez notre invitation de tourner avec nous les pages un brin « people » d'une Coquille que nous avons voulue gaie et festive.

Vive Vandoeuvres et...

à l'année prochaine !

Pour la rédaction
Nicolas Terrier

ENVIRONNEMENT

Ça cale au GICAL

A la dernière séance du comité du GICAL, nous avons vécu une volte-face des plus positives pour notre commune, qui nous a confortée dans l'idée que notre opposition à ce projet n'aura pas été vaine : le GICAL se trouve actuellement dans une impasse totale, tant au niveau financier que juridique.

Les raisons en sont les suivantes :

1. Les SIG reportent leur décision concernant leur engagement dans le centre de compostage du GICAL à la suite de problèmes de fonctionnement du site du Nant-de-Châtillon. Leur priorité est de remettre en fonction les infrastructures déjà existantes sur ce site et d'y augmenter la quantité de déchets à traiter dans un but de rationalisation, afin d'arriver à un prix à la tonne compétitif.
2. Le coût de construction du GICAL est estimé par les SIG à 12 ou 14 millions de francs, soit 30 % de plus que prévu initialement, ce qui augmente considérablement le prix à la tonne de traitement des déchets.
3. Les SIG doivent encore étudier le flux de circulation que générerait le centre.
4. Les procédures de recours, éventuellement jusqu'au Tribunal fédéral, pourraient durer de 12 à 18 mois.
5. Monsieur Demont, propriétaire du terrain a posé un ultimatum : si d'ici fin 2003 rien n'est décidé, il envisage de ne pas signer la constitution du droit de superficie en faveur du GICAL.
Par ailleurs, par le biais de son avocat, il réclame des indemnités au GICAL pour perte de gain, sur plusieurs années.

La conjonction de tous ces facteurs, et d'autres encore, a convaincu le comité du GICAL de proposer aux communes d'Arve et Lac l'abandon de ce projet, contesté et décrié, depuis de nombreuses années

Souhaitons-le!

Gabrielle Gourdou-Labourdette



*Joyeux
Noël
et
Bonne
Année*

ÉCOLE

École de Vandoeuvres : inauguration des nouvelles classes



Jeudi 9 octobre, les parents des enfants scolarisés à Vandoeuvres, ainsi que les corps de métier ayant œuvré à la réalisation de deux nouvelles classes au sein de « l'ancienne école », étaient conviés à un bouquet de fin de chantier.

Dès 16h30, Mesdames Anne-Marie Deléaval et Emeline Sessa, institutrices concernées, accueillirent les parents curieux de découvrir

les lieux d'apprentissage tout neufs de leur progéniture.

Il convient de souligner que les deux nouvelles classes et leur salle d'appoint répondent à des critères modernes en

matière d'enseignement et de communication (ordinateur, liens Internet, rétroprojecteur, lecteurs DVD, etc.). En outre, elles sont lumineuses et apportent aux élèves le confort dont ils ont besoin pour bien travailler. Les enseignantes sont satisfaites de ces installations et se réjouissent de pouvoir évoluer dans de telles conditions.

À 17h30, Madame Gabrielle Gourdou-Labourdette, adjointe en charge de l'école et des bâtiments communaux, prit la parole pour féliciter Messieurs Bernard Erbeia et Bernard



Ruffieux, architectes, de même que tous les ouvriers affectés à ce chantier. Elle releva tout particulièrement la qualité de leur travail, ainsi que le respect des délais qui leur étaient impartis, à savoir l'échéance du 25 août 2003, date de la rentrée scolaire.



Monsieur Erbeia s'exprima à son tour et donna quelques explications techniques intéressantes sur le déroulement des travaux. Il mit en évidence le fait que certains ouvriers allèrent jusqu'à reporter leurs vacances d'été, afin de terminer dans les temps.

Après l'allocution de l'architecte, les invités montèrent dans la salle des combles pour découvrir les nouvelles infrastructures (bar, cuisine, lave-vaisselle, four, etc.) permettant désormais de jouir de ce magnifique espace, parfaitement équipé, pour des événements à caractère privé ou communal.

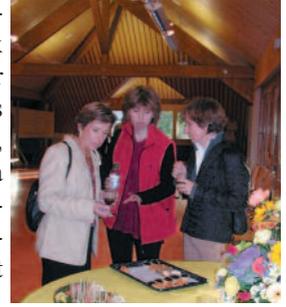


Joignant l'utile à l'agréable, nous avons inauguré par un apéritif, ces nouvelles installations dans un climat agréable et convivial.

Nous espérons que ces différentes réalisations



communales permettront d'une part aux enfants de travailler dans des conditions idéales et d'autre part, aux habitants de la commune de bénéficier d'un lieu de rencontre sympathique et chaleureux.



Véronique Christe



Photographies: Th. Brichet



Le Pedibus a circulé à Vandœuvres lors de la journée internationale : « À pied à l'école »

Peut-être avez-vous rencontré, un jeudi matin du mois d'octobre, plusieurs petits groupes d'enfants se rendant à pied à l'école. Rien de bien extraordinaire à cela rétorquera la plupart

tionnent à la façon d'un bus de ramassage scolaire suivant des parcours, des arrêts et des horaires préétablis. Ce ne sont pas moins de 7 lignes (Rippaz - Route de Choulex – Lulasse –



d'entre vous qui l'avez fait pendant des années, pourtant la chose est devenue si inhabituelle que l'on marque désormais l'événement par une journée spéciale.

Le réflexe de prendre sa voiture pour le moindre trajet ne touche pas que les habitants de Vandœuvres puisque la manifestation « A pied à l'école » est suivie, quatre ans après son lancement, par 28 pays répartis sur les cinq continents de la planète. Au total, ce sont trois millions d'enfants qui, véhiculés chaque jour, ont retrouvé le chemin des écoliers.

À l'occasion de cette journée, l'APEVAN organise plusieurs lignes de Pedibus, selon cette idée aussi simple que géniale qui a germé un jour dans l'esprit de quelques parents de Suisse romande: des parents accompagnateurs fonc-

Tattes-Fontaine/Cocuaz – Blonde – Route de Vandœuvres et Hauts-Crêts qui ont donc fonctionné ce jour-là à 8 heures et à 16 heures drainant des dizaines d'enfants des quatre coins de la commune.

Et ça ne grognait pas en route, les enfants avaient bien trop de choses à se raconter. Les pieds allaient bon train, les langues et l'on se retrouvait tout surpris 10 minutes d'avance dans le préau et le temps de jouer par-dessus le marché. À 16 heures, un goûter était offert par l'APEVAN à la sortie des classes sous le préau couvert. Madame Kuffer, maire de la commune, nous a fait le plaisir de se joindre à nous le matin sur le chemin de l'école et au goûter.

L'an passé, le Pedibus a fonctionné une toute première fois lors de la journée « A pied à l'é-



cole » puis par deux fois en mai et juin. Nous sommes loin d'un service régulier comme cela se passe dans d'autres communes mais l'idée fait son chemin et déjà des mamans font régulièrement un trajet à pied.

Cette journée, une fois par année, incitera chacun de nous comment encourager les enfants à aller à pied à l'école. Du côté de l'APEVAN,

nous tâcherons dès le retour des beaux jours, de remettre en service le Pedibus aussi souvent que possible.



Photographies : L. Clément



Entraînement des enfants pour la Course de l'Escalade



Entraînement course de l'Escalade 1995

Comme ça se faisait à l'époque. Quelques parents avec leurs enfants se réunissaient pour des entraînements le samedi matin pour la course de l'Escalade, en tout cas c'est ce qu'on m'a dit lors d'un café de chit-chat. Et voilà d'où vient l'idée de relancer ses entraînements – Thank you Brigitte !

Il y a trois ans nous avons commencé avec neuf enfants et quelques parents qui nous sont restés fidèles. Cette année nous avons 35 enfants qui ont participé sous le nom collectif de "École de Vandoeuvres". C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons mis en place ces entraînements et c'est non seulement grâce aux enfants coureurs, mais aussi à de nombreux parents qui les ont accompagnés qui a apporté ce succès. Il faut

noter aussi, que grâce à ces entraînements, il y a quelques parents qui se sont lancés à la course eux-mêmes.

Nous avons commencé plus tôt cette année, début octobre et avons continué pendant les vacances de patates. En revanche par rapport à 2002, nous avons été gâtés avec le temps, ciel bleu, frais mais pas froid et rarement un petit brouillard. Les enfants et parents sont venus à 9h30 à la place de Vandoeuvres et tout a commencé par un petit échauffement avec Cécile qui en a assuré le professionnalisme. Vu le nombre de participants, nous avons été obligés de faire plusieurs groupes de différents niveaux qui partent tous du village vers le chemin des Hauts-Crêts, chemin Vert, chemin Planta et

retour par le chemin des Hauts-Crêts. Pour terminer il y avait une séance de stretching, suivi d'un goûter convivial pour les enfants et les parents.

Nous aimerions remercier la Mairie d'avoir accepté de financer les frais d'inscriptions pour tous les enfants s'inscrivant dans le groupe « l'École de Vandoeuvres ». L'école nous a aussi mis à disposition les t-shirts destinés aux activités sportives pour mieux identifier et encourager nos enfants.

Pendant les entraînements, nous avons insisté avec les enfants sur l'importance de participer. Voici les résultats de nos enfants dont nous sommes très fiers de chacune et de chacun. Bravo les enfants et rendez-vous avec vos copines et copains pour la Course de 2004!

*Cathy Wintsch
Cécile Monforte*

Poussines B
*Henriette Bos
Cécile Delaude
Kelly Wintsch*

Poussines A
*Emmanuelle Berthoud
Tatiana Cogne
Fanny-Blanche
Lombard
Manon Reist
Charlotte Sanger
Pauline Soulie
Emma Wintsch*

Poussins B
*Pierre Besuchet
Guillaume Briand*

Poussins A
*Luigi Bisogno
Philippe Bos
Guillaume Bosset
Karim Bouchaara
Thibault Briand
J-Baptiste Decoppet*

*Timothée Monforte
Guillaume Montfort
Larry Paget
Mathieu Pradervand
Antoine Terrier
Victor Wyssa*

Écolières B
*Alexia Besuchet
Eletra Bisogno
Oriane Montfort
Virginie Ruedi
Marie Soulie*

Ecoliers B
*Andrea Bonnet
Basile Reist*

Écolières A
Sophie Soulie

Ecoliers A
*Tomaso Bisogno
Edouard Bos
Arnaud Bosset*



Entraînement course de l'Escalade 2003

AÎNÉS

En tram historique les Aînés parcourent Genève

Au début de cette balade en tram historique à travers la ville, les plate-formes étaient occupées par d'anciens jeunes hommes, tout à leurs souvenirs, du temps qui a passé.

Ce voyage nous a permis, tout en étant désaltérés et alimentés durant le trajet, par nos vigilants « accompagnateurs » (membres du conseil municipal), de revisiter notre belle et grande « cité » voisine.

Pris en charge, par une rame tractée de: 1936 pour la motrice et de 1919 pour la remorque, à la gare de Chêne-Bourg, notre vaillante compagnie a parcouru la Route de Chêne, la Terrassière, les rues Basses, Cornavin, le Pont de la Coulouvronnière. Nous avons longé Plainpalais, déambulé sur la Rue de Carouge et enjambé le Pont Neuf pour nous engouffrer



dans la Rue Saint Victor. Nous avons dépassé le Bachet de Pesay, pour aller emprunter une boucle de retournement au delà de Plan-les-Ouates. Finalement déposés devant le centre technique de ce qui fut la « CGTE » (compagnie genevoise des tramways électriques).





Notre maire nous entretient, préalablement, de sujets actuels, pas de « scoop » toutefois, concernant la commune, et nous passons à la dégustation de mets bien élaborés. De charmants « garçons » nous tiennent compagnie et nous apportent avec délicatesse les victuailles qui nous sont proposées. De magnifiques cadeaux nous sont alloués par la société hôte, les TPG.

Après le repas, des groupes sont formés pour entreprendre la visite des ateliers.

Durant cette déambulation, nous apprenons que

de nombreux véhicules sont chaque jours entretenus, et rangés convenablement pour faciliter leur prise en charge, dès 5 heures, le lendemain matin. Certains véhicules effectuent un long séjour en atelier pour y subir des soins intensifs. Les questions fusent de toute part, l'intérêt était très vif parmi les participants. Le « futur » nous a été proposé et a bien éveillé la curiosité des participants.

Un tout grand merci à la commission des Aînés et à leurs accompagnants pour cette magnifique sortie, qui nous a rappelé notre jeunesse.

Viviane de Witt et .Claude Faure



Photographies; V. de Witt



VIE COMMUNALE

Spaghetti Party des Paysannes

Le trois novembre dernier a eu lieu la quatrième édition de la désormais traditionnelle « Spaghetti Party », organisée par les Paysannes de la Commune.

Cette manifestation a rencontré un vif succès.



Deux cent vingt-huit personnes y ont assisté dont cinquante trois enfants. La salle communale n'était pas trop grande pour accueillir petits et grands qui ont pu déguster les spaghettis préparés

avec zèle et délicatesse par nos bien-aimées paysannes. Les spaghettis se déclinaient cette année sous quatre formes : bolognaise, carbonara, pesto et « alla panna », avec en prime un chili con carne. Le tout fut agrémenté de vins locaux ainsi que des fameux gâteaux des Paysannes. Un petit orchestre anima la soirée.

La soirée s'est terminée dans une ambiance bon enfant aux alentours de minuit. On attend déjà avec impatience la prochaine édition pour goûter aux nouvelles recettes !



A noter encore que les Paysannes de Vandoeuvres ont la charge d'organiser le 4 février 2004 l'assemblée générale de l'Union des Paysannes Genevoises (UPG) qui se tiendra dans la salle communale. Pas moins de deux cent cinquante personnes sont attendues au goûter qui suivra.

Christophe Imhoos



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



22



23



15



16



24



25



17



18



26



27



19



20



28



29



21



30

Photos: Ch. Imhoos

- 1) Anne Grundish
- 2) D. Baechler, G. Rothlisberg et R.-M. Roth
- 3) Marc et Suzanne Hardmeyer
- 4) Irène Racine et Hélène Dubois
- 5) Corinne et Pierre-Alain Meyer
- 6) Marcelle et Edmé Regenass
- 7) Danièle et Yves Borgeaud
- 8) Isabelle, Mathilde et Nicolas Terrier
- 9) Bernard Roth
- 10) Eric Provini et « Musti »
- 11) Milo et Monique Pradervand
- 12) Catherine et Alain Küffer
- 13) Isabelle Valot et Gisèle Basset
- 14) Viviane et Jérôme de Witt
- 15) Thérèse et Eskandar Mireskandari
- 16) Anne-Marie de Warren et son équipe de la Fondation Hardt

- 17) Olivia et Pierre Bosset
- 18) Nicole et Eric Pradervand
- 19) A-L. et A. Bachmann, A. de l'Isle, P. Schlaepfer, I. de l'Isle et E. Schlaepfer
- 20) Evelyne et Abder Bouchaara
- 21) Isabelle Stalder
- 22) Michèle et René Stalder
- 23) Séverine et Anthony Valot
- 24) Corinne Guilherme et Irène Fischer
- 25) Karine Reist et Olivier Schopfer
- 26) Jean-Marc Aellen
- 27) Martine et François Chaillot
- 28) Wendy Golding et Christophe Imhoos
- 29) Marcelle Regenass et Jacques Foëx
- 30) Nicole Wenger

Une matinée avec la voirie de Vandœuvres

5 Il fait encore nuit noire lorsque j'arrive chez Thierry Pradervand, à Crête où sont entreposés ses camions de la voirie. Un brouillard humide épaissit encore plus l'atmosphère.

6h30 La journée ne fait que commencer.

Thierry, également pompier n'est pas là. Un feu violent du côté du Pont de Sierne, l'a retenu toute la nuit et maintenant encore. C'est donc avec ses deux très sympathiques équipiers que nous démarrons cette matinée voirie.

Christian au volant du super camion et André debout à l'arrière. Leur poste n'est pas fixe. Chacun pouvant conduire le camion à tour de rôle.

Christian travaille dans l'entreprise de Thierry depuis cinq années et André depuis deux années.

Juchée à 1 m 60 du sol, me voilà partie pour la tournée du ramassage des poubelles du vendredi.

La circulation à cette heure n'est encore pas trop dense, particulièrement ce jour-là car certains jours le trafic peut être beaucoup plus intense même très tôt le matin. Le mardi le travail commence à 6 heures les ordures étant plus abondantes suite au week-end précédent.

De la hauteur de la cabine, j'ai une vue panoramique sur la commune, impressionnant !

La tournée doit être rapide et efficace. Pas une poubelle n'échappe à l'œil aigu du chauffeur. Ce n'est pas toujours aisé, certains ne disposant pas de poubelles officielles, laissent leur sac plastique sur le trottoir, petit et noir avec la nuit, il faut avoir le regard perçant pour les repérer.

Parfois même, maître renard est passé par là, alors plus de sacs plastiques mais un étalage à jour de tous les détritux familiaux imaginables jonche le sol. Il faut les ramasser à la main ! (heureusement avec des gants)

D'autres continuent de confondre déchets ménagers et ferraille ménagère, papier, cartons ou planches.

Thierry de bonne nature, les prend tout de même non sans grogmeler car ce n'est pas le jour prévu pour ces ramassages particuliers. Il conserve l'espoir qu'à la longue chacun finira par prendre conscience de l'importance de bien trier ses déchets. N'oublions pas que l'écologie commence devant notre porte.

L'habileté du chauffeur est manifestement impérative. Il lui faut avancer rapidement à travers le trafic, sur tous les chemins et toutes les routes de la commune, n'en oubliant aucune,



l'œil rivé sur la route et ses rétroviseurs.

Je ne suis pas habituée à rouler de gauche à droite avec le risque de se retrouver nez à nez avec une voiture. J'ai à chaque fois un petit haut le cœur.

A l'arrêt, il faut aller vite. Quand les poubelles sont nombreuses et que cela est possible, le chauffeur descend pour aider son équipier arrière.

Ce dernier debout sur le marchepied saute du camion à peine stoppé, prend la poubelle selon sa taille, la renverse lui-même dans le camion ou l'installe dans les griffes du bras articulé du camion. C'est alors avec le levier manuel que le container est remonté et renversé. Si le chauffeur

feur reste dans le camion, c'est sur un coup de sonnette de son équipier qu'il redémarre. Ce dernier peut également le faire arrêter si une poubelle a été oubliée en passant.

Les gros ramassages sont ceux de la menuiserie Erbeia, les restaurants Cheval Blanc et Auberge communale, les maisons de Chougny et Pressy, et le golf.

Le ramassage se fait en deux temps : Le haut de Vandœuvre suivi par le bas du village. Entre les deux nous avons droit à une courte pause-café, particulièrement bienvenue lors des journées très froides ou pluvieuses.

Ces jours-là, la place des employés à l'arrière du camion n'est guère enviable.

31 kilomètres plus tard, 700 arrêts environ plus loin, nous retournons à Crête où descend une partie de l'équipe. Le chauffeur repart dans son camion plein, mais délestés de ses équipiers, en direction de la Jonction. Il videra alors nos déchets sur une barge qui naviguera en direction des Cheneviers où ils seront brûlés.

Pour ce travail bien particulier deux camions poubelles sont nécessaires. Un grand pour le mardi qui récolte jusqu'à 9 tonnes de déchets ménagers, un plus petit pour le vendredi qui n'en prend que 6 tonnes fi environ.

Le travail de la voirie n'est pas fini pour autant. Beaucoup d'autres déchets sont à récolter. Mais ceux-ci sont répartis sur d'autres jours. Il suffit pour connaître ces dates de lire le petit fascicule édité par la commune de Vandœuvre intitulé « spécial récupération et environnement ».

Suite à cette journée mon attitude face au camion poubelle ne sera désormais plus la même. Quand je me trouverai en sa présence, en tant qu'automobiliste, il aura droit à toute mon indulgence peu importe si je suis pressée ou non.

J'essaierai à l'avenir d'être plus vigilante sur le tri de mes déchets ménagers.

Il faut également éviter de laisser sur les trottoirs des containers faciles à éparpiller sur la chaussée Je terminerai en demandant un peu de civisme vis-à-vis des voisins des déchetteries en évitant d'y jeter verres et divers aux heures avancées de la nuit.

Merci à l'équipe de l'entreprise Pradervand qui m'a permis de découvrir ainsi une facette cachée de la vie de la commune et indispensable à notre qualité de vie.

Laurence d'Hespel

Photo : Th. Brichest



SAPEURS POMPIERS

Discours d'adieu de Thierry Pradervand, Capitaine des Sapeurs-Pompiers de Vandoeuvres pour le départ en retraite du Premier Lieutenant J.-C Muster et du départ du Lieutenant M. Monney



Madame le Maire,
Madame la présidente de la Commission du feu,
Chers collègues pompiers,
Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

Permettez-moi de prendre la parole quelques courts instants pour la partie officielle de cette soirée.

J'aimerais tout d'abord remercier de leur présence, Madame le Maire notre ancien Maire, Madame Janine Hagmann, ainsi que la présidente de la commission du feu, Véronique Christe.

Je salue également et les remercie de leur présence ce soir, nos invités, ainsi que nos anciens commandants de compagnie, François Erbeia, Jean-Luc Jaunin et René Stauffer. Il nous manque malheureusement un commandant en la personne de Jean-Pierre Bigler, décédé voilà quelques années.

Comme vous pouvez le constater, la compagnie de Vandoeuvres ne se porte pas trop mal malgré un manque d'effectif qui commence à se faire sentir et qui sera encore amputé ce soir de deux membres, Martial Monney et Jean-Claude Muster qui vont prendre congé de nous à la fin de l'année.



Mais, je ne désespère pas et souhaite que, comme nous, de nouveaux sapeurs, désireux de consacrer un peu de leur temps libre pour la cause des hommes du feu et pour venir en aide aux habitants de la Commune, rejoignent les rangs de la Compagnie.

Martial Monney

Martial Monney est entré à la compagnie de Vandoeuvres le 31 mars 1994.

En 1996, il a suivi l'école de formation pour devenir caporal, grade qu'il a obtenu le 10 mai de cette même année.

Sa motivation de l'époque, l'a poussé à suivre l'école de formation pour devenir lieutenant de la Compagnie, grade qu'il a obtenu après décision du Conseil municipal, le 1er juillet 1998.

Durant ces années au sein de notre compagnie, Martial a démontré un intérêt soutenu pour la cause des sapeurs-pompiers. D'un naturel réfléchi, parfois anxieux, mais toujours soucieux de mener à bien la mission, Martial a notamment participé à l'élaboration de divers exercices.

Responsable un temps du matériel, il a dressé avec l'aide de notre sergent-major un inventaire de l'équipement et du matériel. C'est également grâce à lui que nous bénéficions des classeurs des plans hydrauliques et des répertoires des chemins communaux qui se trouvent dans les véhicules d'intervention.

Sous son impulsion, un abri-buvette mobile digne de ce nom fut construit qui nous permet par tous les temps d'agrémenter les manifestations communales, buvette fort appréciée de

nos communiens.

Martial nous quitte de son plein gré, non sans un petit pincement, mais sa future activité professionnelle ne lui permettra pas d'assumer les nouveaux engagements que les pompiers volontaires seront appelés à effectuer d'ici peu de temps.

Je tiens à remercier Martial pour les années qu'il a consacré à la Compagnie de Vandoeuvres.

Je lui souhaite bon vent et lui formule tous mes vœux de pleine réussite dans son nouveau job.

Jean-Claude Muster

Jean-Claude, c'est le pilier et la mémoire vivante de notre compagnie. Je me risque même à dire qu'il fait partie des meubles de la Compagnie.

Né le 1^{er} mars 1949, Jean-Claude est entré à la Compagnie des sapeurs-pompiers de Vandoeuvres 18 ans plus tard, le 20 novembre 1967, sous les ordres de René Stauffer.

Ne souhaitant pas rester simple sapeur, il suivit une école de caporal et fut nommé à ce grade le 1^{er} novembre 1978.

Sur la lancée, il continua et obtint le grade de lieutenant le 1^{er} janvier 1985.

C'est au 1^{er} janvier 1993 qu'il fut nommé premier-lieutenant de la Compagnie.

Durant sa carrière de sapeur-pompier volontaire, Jean-Claude a été apprécié de ses collègues : il était toujours présent lors des exercices, interventions, manifestations diverses et surtout lors des courses dont, je crois, qu'il n'en a jamais manqué une.

D'après son livret de service, Jean-Claude a effectué à ce jour 579 heures de service, réparties entre les exercices, les interventions et les diverses écoles de formation.

La carrière de Jean-Claude n'a pas toujours été au beau fixe avec le décès de son père, de ses frères et de ses collègues sapeurs, Lulu Olivet, Jean-Pierre et François Bigler.

Mais il a toujours su surmonter sa peine et ses difficultés momentanées grâce à son calme olympien. D'allure joviale, son éternel sourire au coin des lèvres, sa gentillesse et sa disponibilité ont fait de lui un homme apprécié et respecté au sein de la Compagnie.

Nous conserverons de Jean-Claude, l'image de l'homme d'expérience lors des interventions, l'instructeur attentif lors des exercices, le maître-queue en cuisine et le barman confiant et confident lors des manifestations communales, ou tout simplement le bon vivant, amateur de bonne chaire et bons crus.

Jean-Claude, tu vas me manquer, tu vas nous manquer. La Compagnie va se trouver au début de l'année prochaine orpheline. Elle va perdre son plus ancien membre.

Ainsi va la vie. Mais celle-ci - comme pour nous - ne s'arrête pas et pour toi va bientôt commencer une retraite bien méritée. Tu vas surtout pouvoir apprécier ta nouvelle vie dans ta nouvelle demeure que tu t'es récemment faite construire en France voisine.

Ton départ n'est qu'un au revoir et nous avons hâte de te rencontrer à nouveau dans les parages, lors des réunions régulières des retraités au local des pompiers, mais aussi et surtout lors des courses annuelles auxquelles tu ne manqueras pas, comme à l'accoutumée, de participer.

Jean-Claude, je te dis donc : A BIENTÔT !

Thierry Pradervand

- 1) Janine H. et les hommes du feu
- 2) Nicole et Thierry Pradervand
- 3) A. Alder, G. di Luca et S. Castella
- 4) Jean-Claude Muster
- 5) Catherine Kuffer et Jean-Claude Muster
- 6) F. Erbeia, J. Hagmann et R. Stauffer
- 7) R. Stauffer, F. Erbeia, J.-C. Muster et J.-L. Jaunin
- 8) Martial Monney et J.-C. Muster
- 9) Jeff Valot, P. Stehlé et A. Alder
- 10) J.-Ch. Arnold, G. di Luca, A. Alder et R. Stalder
- 11) P. Stalder, S. Guignard, J.-F. Valot et P. Stehlé
- 12) Y. Mischler, A. Ratte et M. Francisco
- 13) P. Stehlé et Ch. Imhoos



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13

Photos : Ch. Imhoos

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a tenu séance les 15 septembre et 10 novembre 2003.

Séance du 15 septembre 2003

Nomination des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2004

Mme Véronique Christe est élue présidente, M. Pierre Sutter, suppléant.

M. René Stalder est élu vice-président, Mme Laurence d'Hespel, suppléante.

Enregistrement des séances du conseil et des commissions

Mme le Maire, au nom de l'exécutif, annonce l'enregistrement des séances du Conseil et des commissions en raison de leur longueur et densité; cela permettra aussi de rattraper d'éventuels blancs. Elle précise que les bandes seront immédiatement effacées dès le procès-verbal établi.

Un débat nourri s'en suit sur le principe de l'enregistrement et les conditions dans lesquelles il aura lieu. Mme le Maire souligne que les bandes ne serviront qu'à l'usage exclusif des secrétaires, comme support pour la rédaction des procès-verbaux. Est finalement soumis au vote du Conseil l'enregistrement de la prochaine séance de la commission culture à titre d'essai. Cette proposition est acceptée par dix voix pour, une contre et deux abstentions. Dans l'intervalle, l'exécutif se charge de se renseigner auprès d'autres communes sur la pratique et le cadre légal des enregistrements des débats.

Boîte aux lettres électronique pour les conseillers

Sur proposition de l'Association des communes genevoises, les conseillers municipaux du canton peuvent désormais disposer d'une adresse électronique pouvant faciliter la transmission de documents, notamment des convocations et procès-verbaux de séances. Il est décidé que

cette boîte électronique sera mise à disposition des conseillers qui le souhaitent.

Rapport des commissions

Information, communication

Son président, Nicolas Terrier, informe que la commission s'est réunie les 3 juin, 1^{er} juillet et 26 août 2003 et que le prochain numéro de la Coquille doit sortir de presse la dernière semaine de septembre.

Culture, loisirs, manifestations communales, Aînés

Mme Viviane de Witt, présidente, fait rapport de la réunion du 16 juin 2003 qui fut consacrée à l'audition de M. Chevrolet, secrétaire de la Fondation Johnny Aubert-Tournier. Ce dernier a sollicité une augmentation de la subvention communale annuelle; la Fondation demande en outre une aide au fonctionnement annuel ou une aide ponctuelle pour la réhabilitation du patrimoine bâti. Une nouvelle séance élargie à tous les membres du Conseil est prévue pour permettre à chacun de s'exprimer à ce propos.

La commission a par ailleurs été approchée par MM. P. Schlaepfer et D. Innocenzi concernant le festival de musique d'automne qu'ils souhaitent organiser au temple de Vandoeuvres.

Le Conseil approuve à l'unanimité l'octroi d'une subvention en faveur de la Paroisse Vandoeuvres-Choulex pour ce festival.

Aide sociale et humanitaire, coopération au développement

M. Pierre Sutter, président, fait part du contenu de la réunion du 19 juin 2003 au cours de laquelle trois dossiers ont été examinés: celui de l'ARVAN dont les prochains projets sont la poursuite du programme relatif aux cantines scolaires, la reconstruction d'une école et le développement d'ateliers artisanaux; celui, ensuite, de l'association Krouсар Thmey qui

prévoit l'ouverture d'une nouvelle classe pour enfants sourds et la création d'un atelier de fabrication de machines à écrire braille; enfin, celui de l'association arménienne Horyzon qui vise à développer des jardins d'enfants et des programmes de formation.

Le président rappelle que l'aide sociale (en Suisse) et l'aide humanitaire (à l'étranger) ont le même budget, correspondant à un pour-cent des charges de fonctionnement. Il indique enfin vouloir renoncer à la présidence au profit de Mme Elizabeth Gampert.

Le Conseil approuve à l'unanimité ces quatre propositions.

Sécurité routière, voirie, canalisations

M. René Stalder, vice-président, fait rapport en l'absence de son président des réunions des 23 juin et 1^{er} septembre au cours desquelles l'avancement du projet de traversée du village et la zone 30 km/h. projetée dans le secteur Blonde-Bucline ont été discutées, de même que l'entretien des routes communales.

La séance du 1^{er} septembre, élargie à tous les membres du Conseil, a été entièrement consacrée au projet de traversée du village; des représentants des bureaux Ertec et Henchoz, de même que du DAEL et l'OTC y ont été conviés. Les détails du projet sont rappelés (N.D.L.R. : ceux-ci sont reproduits dans le procès-verbal de la séance du Conseil, disponible sur le site web de la commune <http://www.vandoeuvres.ch> ou à la mairie où il peut être consulté).

Une discussion s'en suit, notamment sur quelques aspects particuliers du projet ainsi que sur son coût.

Par huit voix pour, deux voix contre et trois abstentions, le projet de traversée est accepté dans son principe.

Bâtiments communaux

Le président, Pierre Bossey, indique que la commission s'est réunie le 30 juin 2003 au cours de laquelle l'éventuel acquisition de l'immeuble sis au 14 route de Choulex a été débattu, mais qu'entre temps la commission financière avait également étudié le dossier et proposé à l'unanimité que la commune renonce à cet

achat.

Le président rappelle aussi que les travaux de réhabilitation du 1^{er} étage de l'ancienne école se sont terminés dans les délais, à la satisfaction générale, de même que pour la création du coin cuisine dans les combles de la nouvelle école. La sonorisation de la salle polyvalente fut également évoquée.

Commission administrative, financière et juridique

M. Jean-Philippe de Tolédo, président, informe que la commission s'est réunie les 30 juin et 2 septembre 2003 durant lesquels elle a discuté l'achat de l'immeuble sis 14 route de Choulex évoqué ci-dessus. La commission a préavisé à l'unanimité de classer le dossier en raison d'un usufruit grevant le bâtiment. Ses conclusions sont approuvées sans opposition par le Conseil.

Environnement, mesures paysagères, gestion des déchets

M. René Stalder, président, informe que la commission s'est réunie le 9 septembre 2003 durant laquelle elle a pris note que la commune a perdu son procès dans l'affaire des chênes du chemin de la Manche qui doivent être dès lors arrachés; il est envisagé de les transplanter ailleurs.

Le Conseil approuve le principe d'un projet d'entretien de l'ensemble de la chênaie vandoeuvrienne et celui de la réalisation d'une brochure destinée aux habitants de Vandoeuvres traitant de divers sujets liés à l'environnement. Enfin, par dix voix pour, une contre et trois abstentions, le Conseil accepte que la commune effectue une inscription collective des enfants de l'école communale à la course de l'Escalade et participe aux frais d'inscription y relatifs.

Séance du 10 novembre 2003

Pétition des habitants du chemin de la Seymaz

M. le Président du Conseil, Pierre Bosset, donne lecture d'une pétition des habitants du chemin de la Seymaz intitulée « Contre la pollution, l'insécurité et le bruit. Pour une meilleure qualité de vie au chemin de la Seymaz » qui

est transmise à la commission des routes.

Enregistrement des séances du conseil et des commissions

Suite à la discussion de la précédente séance du Conseil, Mme le Maire en rappelle les conditions et les motifs et précise la base légale, soulignant que cette pratique a été adoptée par une bonne partie des communes d'Arve-Lac.

Par huit voix pour, cinq contre et une abstention, il est décidé que les débats des commissions seront également enregistrés.

GICAL

Mme le Maire fait rapport de la dernière séance du GICAL et informe que son comité a décidé de se réunir début 2004 pour envisager soit la dissolution soit la modification de ses statuts. L'usine de retraitement des déchets du Nant-de-Châtillon ne fonctionne plus depuis le mois d'août à cause de problèmes techniques. En outre, les Services industriels genevois, sensés piloter le projet, étudient la possibilité de retraiter tous les déchets sur ce même site. Enfin M. Maurice DEMONT a mandaté un avocat pour agir contre le GICAL en raison de l'inertie du projet.

Rapport des commissions

Administrative, financière et juridique

La commission s'est réunie le 27 octobre 2003 pour étudier le projet de budget 2004. Son président précise qu'il s'agit d'un budget prudent eu égard à l'incertitude liée à l'évolution des revenus. Il relève par ailleurs qu'avec le remboursement d'un emprunt de cinq millions à la fin de cette année, la commune n'aura plus de dettes en 2004.

Une discussion s'engage ensuite sur la perception et le recouvrement de l'impôt communal. Il est observé qu'en 2002 les revenus ont été exceptionnellement élevés, non pas en raison de la production du centime additionnel mais plutôt grâce à des remboursements substantiels d'arriérés d'impôts. Par souci de prudence, une provision à hauteur de quatre-vingt pour cent des arriérés d'impôt à fin 2002 a été constituée dans les comptes.

Concernant les investissements, il est précisé que ceux-ci s'effectueront en principe pour les routes, le plan directeur communal d'évacuation des eaux et la première étape de la traversée du village.

Par douze voix pour et une abstention, le Conseil vote la délibération relative au budget de fonctionnement 2004 et au taux du centime additionnel en approuvant le budget de fonctionnement pour un montant de Frs. 7'291'978.- aux charges et de Frs. 7'492'138.- aux revenus, l'excédent présumé s'élevant à Frs. 200'160.- et en fixant le taux de centimes additionnels pour 2004 à 32.

Le Conseil vote également douze voix pour et une abstention les délibérations relatives au montant minimum de la taxe professionnelle communale pour 2004 qui s'élève à Frs. 30.- et au taux de dégrèvement de la taxe professionnelle qui est fixée pour 2004 à 90 %.

Aide sociale et humanitaire, coopération au développement

En l'absence de sa présidente, l'adjoint Emmanuel Föex fait rapport des deux commissions tenues.

Le 22 septembre 2003, la commission a approuvé à l'unanimité l'attribution du solde des subventions disponibles à l'association du centre hospitalier de Ouahigouya (Burkina Faso), à l'association suisse des amis de Sœur Emmanuelle qui porte sur le développement d'écoles dans les faubourgs de Khartoum (Soudan), à l'association Kamathipura pour la création de crèches en faveur d'enfants de prostituées de Bombay (Inde), ainsi qu'à l'association du centre pour une vie meilleure de Ouagadougou (Burkina Faso) qui héberge et traite des personnes handicapées défavorisées souffrant notamment de bec de lièvre, noma et pieds bots.

Le 8 octobre 2003, la commission a reçu M. Benoît Duchâteau-Arminjon de Khrouсар-Thmey qui a fait part des derniers développements de cette association qui soutient les enfants défavorisés et handicapés (sourds et aveugles) au Cambodge.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ces deux rapports.

Culture, loisirs, manifestations communales, Aînés

Sa présidente fait rapport des séances des 23 septembre et 4 novembre 2003.

Lors de la première, la commission a entendu MM. C. et S. Aubert, petits-neveux de Mme G. Aubert-Tournier; à l'issue de cette audition, il a été décidé de surseoir à toute décision de subvention aux Maisons-Mainou tant que le fonctionnement de la Fondation Aubert-Tournier ne sera pas mieux connu.

Lors de la deuxième, la commission a examiné la faisabilité d'un concours de feux d'artifice à organiser en mai 2004 sur le territoire de la commune, sur proposition de Mme Catherine Walder et M. René Gousset. La commission s'est également penchée sur l'organisation de la sortie des Aînés en janvier 2004 et fait le point sur l'avancement dans l'organisation du spectacle 2004 dans le parc de la mairie.

Information, communication

Son président informe que la séance du 29 septembre 2003 a été consacrée à la préparation du prochain numéro à paraître à la fin de l'année.

Feu et sécurité

La présidente de cette nouvelle commission, Véronique Christe, rapporte ses travaux du 6 octobre 2003.

La séance a débuté par une présentation de M. Claude Guignard, chef de l'OPC Seymaz, qui a rappelé la tâche actuelle de la protection civile ainsi que le budget de l'OPC Seymaz, lequel se répartit sur cinq communes, en précisant la part de la commune. M. Guignard a conclu, eu égard aux réformes encore à venir que la protection civile se tourne vers un service d'aide et de protection de la population, tout comme les sapeurs-pompiers, en intervenant avant tout dans les domaines du sauvetage et de l'assistance.

La deuxième partie de la séance a été consacrée par la présentation de la compagnie des sapeurs-pompiers de Vandoeuvres par son capitaine, Thierry Pradervand. Ce dernier a fait état de l'effectif de la compagnie, précisé la formation et les entraînements réguliers suivis par les

sapeurs et décrit le matériel pour rappeler qu'un nouveau véhicule de première intervention est livré à la fin de l'année. Puis le capitaine Pradervand a présenté les comptes et le budget de la compagnie.

École, sports

Mme Véronique Christe fait état de la réunion du 9 octobre 2003.

Elle souligne que les commissionnaires se sont préoccupé de divers problèmes (écoulement d'eau dans le préau de l'école, sécurité du foyer communal, acoustique déficientes lors de la fête des Promotions). L'organisation de l'Escalade 2003 a également été discutée. Enfin, un bref bilan de diverses associations (bibliothèque et restaurant scolaire « Sel & Poivre ») a été tiré.

La prochaine et dernière séance de l'année a lieu le 1^{er} décembre 2003.

Christophe Imhoos

COMPTINE

L'étoile, la balançoire et le chapeau neuf

En ramassant son chapeau tout neuf, le plus grand des nains soupira encore une fois. Juste pour le plaisir de soupirer.

Il aimait son chapeau et il en était fier. Parfaitement taillé après un long travail, assemblés avec les plus beaux tissus, il était unique. Plus beau que tout les autres. Les années n'auront pas d'effets sur ses reflets multicolores, pensait-il.

La grande chaleur était passée, les champs jaunes avaient disparu, les ruisseaux rigolaient à nouveau.

Un grand calme s'installait silencieusement sur la contrée des plus beaux nains.

C'est comme ça qu'ils se reconnaissaient, par leurs grandes et multiples beautés dont ils savaient profiter, surtout entre eux.

Seul dans ces instants de transitions, le grand chapeau tout neuf courait encore d'une allée à une autre, sans faiblir et sans reprendre son souffle.

Soudain arrêté, suspendu au-dessus du temps pendant quelques secondes, le plus sérieux d'entre tous se tut.

Comme une nuit sans rêve.

Du fond de l'horizon arrivait une étoile, comme une tempête qui passe sur les bois, comme une nuit sans trêve qui n'a pas encore trouvé sa voix.

La lumière annoncée brillait déjà, plus fort que tous les soleils du champ. Il n'y aura plus de jours plus beau, de nuits si claires. Seule, l'ombre d'une balançoire adoucissait cet éclat en le ponctuant de moments de répit réguliers.

La tribu fut pétrifiée.

Sur le moment on respira très fort dans la forêt pour mieux retenir son souffle, comme l'avait



demandé le vieux nain pour l'occasion.

Malgré sa brillance et sa poussière lumineuse, la comète ne voulait pas être vue.

Et pourtant il arriva à temps pour ce moment, connu de

lui seul, qui semblait pouvoir devenir inoubliable avec son étoile et sa balançoire.

Son devoir ne le quittait plus et pourtant ceux qui l'avaient choisis pour son courage étaient fixés sur le ciel sans voir d'étoiles, juste un soleil.

Pour achever le voyage comme une bataille sans trêve le message devait rester secret.

Ainsi dans les ruines du vieux manoir, que tous les nains aimaient, la cérémonie du grand jongleur pouvait commencer.

Cette étoile trop brillante pour un jeu d'enfant voulait disparaître un peu, quelques instants.

C'est un incendie que l'on ne peut plus arrêter.

La balançoire apparut et l'ombre délivra la tribu de son sortilège.

A part nous il n'y a personne, seul le tonnerre résonne. Au loin l'étoile disparut.

Les petits nains essuient encore leurs larmes de ne pas l'avoir touchée sur sa balançoire.

L'amour a tout emporté, est restée l'envie.

Le champ des nains est maintenant encore plus étoilé et ils sont encore plus beaux avec un peu de poussière dans les yeux.

Daniel Rinaldi

AGENDA

BIBLIOBUS

8 janvier	27 mai	16 septembre
5 février	24 juin	14 octobre
4 mars	22 juillet	11 novembre
1 ^{er} et 29 avril	19 août	9 décembre

AINÉS

Le **21 janvier 2004**, afin de commencer cette nouvelle année 2004 dans une ambiance conviviale, un repas sera organisé à la salle communale de Vandoeuvres à 11 h 30.

MÉDAILLES

Les médailles pour chiens 2003 sont en vente à la mairie depuis le lundi 2 décembre 2002.

Documents demandés :

- une attestation de responsabilité civile pour l'année 2003
- un certificat de vaccination contre la rage + puce électronique

Prix : 43,50 francs

NOUVEAUX PASSEPORTS

Depuis janvier 2003 les commandes de nouveaux passeports se font à la mairie.

Rappel des documents nécessaires : une photo, le livret de famille, le permis d'établissement (pour les Confédérés) et l'ancien passeport (si vous en possédez un).

Prix : Fr. 125.- pour les adultes et Fr. 60.- pour les enfants, frais de port compris (payables en argent liquide uniquement).

INFORMATIONS COMMUNALES

Mairie ☎ **022.750.14.18** www.vandœuvres.ch e-mail : info@vandœuvres.ch
104, route de Vandœuvres, case postale 8, 1253 Vandœuvres

Heures d'ouverture :

Lundi et mardi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00, après-midi fermé

Etat-civil (depuis le 1er janvier 2001) :

Mairie de Cologny - 24, route de la Capite ☎ **022.737.49.49**

Voirie ☎ **022.750.23.15**

M. Thierry Pradervand

Ordures ménagères : mardi et vendredi dès 6h30

Déchets de jardin : lundi dès 13h00 de mi-mars à décembre

Papier et carton : dernier mercredi du mois

Objets encombrants : premier mercredi du mois

Verre, PET, ALU : conteneurs au parking du centre communal

Frigidaires : s'adresser à la mairie

Service du feu

SIS (urgences) ☎ **118**

Capitaine Thierry Pradervand, commandant des Sapeurs-Pompiers de Vandœuvres

☎ **022.750.23.15**

Poste de Vandœuvres ☎ **022.750.12.30**

Heures d'ouverture : lundi - vendredi : 8h30-11h45 et 15h-17h45

samedi : 9h00-11h00

École enfantine et primaire 4, route de Pressy ☎ **022.750.22.17**

Jardin d'enfants Le Toboggan 2, route de Pressy ☎ **022.750.10.01**

Garderie La Tanière de l'Éveil 2, route de Pressy ☎ **022.750.14.08**

Association Koala 47, route de Mon-Ideé ☎ **022.349.30.66**

Service d'urgence des médecins (jour et nuit) ☎ **022.320.25.11**

FSASD (Fondation des services d'aide et de soins à domicile)

Central d'appel ☎ **022.420.20.00**

CASS (Centre d'action sociale et de santé) ouvert de 8h à 12h et de 14h00 à 18h

24, ch. du Vieux Vésenaz 1222 Vésenaz ☎ **022.420.46.00**

Cartes d'identité et passeports délivrés à la mairie

Lundi après-midi de 14h00 à 16 h00 et jeudi matin de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous

Mme Martine Burkhalter ☎ **022.750.14.18**